

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **52 (1916)**

Heft 8

PDF erstellt am: **04.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

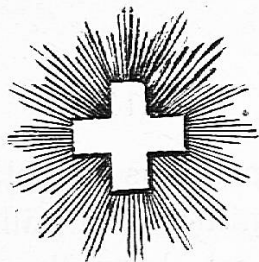
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

LII<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 8



LAUSANNE

26 Février 1916

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

---

SOMMAIRE: *Quelques mots sur l'attention à l'école. (Fin.)* — *Souscription en faveur des orphelins serbes.* — *Chronique scolaire: Vaud. Neuchâtel. Jura bernois.* — PARTIE PRATIQUE: *Orthographe.* — *Rédaction.* — *Enseignement ménager.*

---

## QUELQUES MOTS SUR L'ATTENTION A L'ÉCOLE (Fin).

Nous voilà donc forcés de nous rabattre sur l'intérêt passif et d'en tirer le meilleur parti possible. On peut encore en obtenir quelque chose, si l'on a soin de se rappeler les caractères des diverses sortes d'attention et de les adapter aux différents stades du développement de l'enfant. Nous nous souviendrons d'abord que le jeune enfant est avant tout un intuitif, qu'il est frappé spécialement par ce qui tombe sous ses sens et qu'avant l'âge de 12 ans, il ne faut lui demander qu'avec une extrême prudence des occupations qui exigent une certaine dose de jugement et de raisonnement. La première enfance est la période des intérêts immédiats; c'est le moment où il faut faire de nombreuses observations, constater de nombreux faits et les emmagasiner dans la mémoire qui possède alors toute sa vivacité et toute sa fraîcheur. Dans tout ce travail, l'attention primitive joue un rôle important. C'est à ce moment-là aussi qu'il y a lieu d'établir un solide groupement de connaissances qui puisse servir de base aperceptive pour l'enseignement ultérieur. Ces connaissances, propres à éveiller la curiosité de l'enfant, qui doivent être acquises directement par les sens et fortement groupées entre elles, nous les prendrons simplement dans le milieu immédiat. « Il y a autour de nous, dit Paul Lacombe, sur la terre, dans les eaux, dans le ciel, dans les plantes, les ani-

maux, il y a dans l'homme, dans ses actions, ses aventures et ses inventions, des sujets à milliers et à millions capables d'intéresser l'enfant, tout enfant qu'il est. Je ne dis pas assez, il y a de quoi l'étonner, l'émerveiller, l'agiter des sentiments les plus forts, depuis l'admiration jusqu'à la terreur, depuis l'horreur jusqu'à la pitié. Précédemment, j'ai cru pouvoir dire que l'enseignement du milieu était le seul légitime. A présent, le milieu m'apparaît comme l'enseignement le mieux approprié à la curiosité enfantine. »

Cet enseignement du milieu ne doit pas être seulement la tâche du degré inférieur, ainsi que le prescrit le programme, mais il est nécessaire, si on veut maintenir l'intérêt et par conséquent l'attention, qu'il soit aussi la préoccupation constante dans les degrés intermédiaire et supérieur ; il faut qu'il pénètre tout le travail de l'école élémentaire. C'est à connaître les phénomènes biologiques, physiques et chimiques, dont on peut voir les applications autour de nous, que doit être consacré l'enseignement des sciences naturelles ; c'est aux faits permanents et passagers que l'on peut observer dans le lieu natal qu'il faudra revenir sans cesse dans les leçons de géographie et d'histoire. Quant aux branches d'application : langue maternelle, calcul, dessin, etc., elles entreront naturellement dans ce sillage. J'ajouterai seulement qu'en ce qui concerne la langue maternelle, il faudra, dans les premières années d'école, s'attacher davantage au langage parlé qu'au langage écrit, au vocabulaire qu'à la grammaire. S'en tenir, pour cette dernière, aux notions tout à fait élémentaires, mais chercher à faire connaître, au point de vue du sens et de la forme, le plus grand nombre de mots possible.

La période de 12 à 15 ans est celle des intérêts médiats, c'est-à-dire qu'à ce moment-là l'enfant est déjà capable de faire un travail en vue d'un but éloigné ; c'est aussi celle de l'intérêt spéculatif qui pousse l'enfant vers les comparaisons, les jugements, les raisonnements, la recherche des causes. La mémoire a moins de fraîcheur, moins de vivacité qu'auparavant, mais elle a la tendance à ordonner, à classer. C'est le bon moment pour utiliser les connaissances acquises dans la période précédente, et, lorsqu'il s'agira d'en communiquer de nouvelles, on pourra faire un large

usage de l'attention aperceptive, l'attention primitive n'étant plus réservée que pour les cas exceptionnels.

Est-ce à dire, maintenant, que nous ne puissions faire aucun appel à l'intérêt actif? Le programme, par son existence même, exclut cette possibilité; mais la méthode, les procédés qui sont beaucoup plus souples ne doivent-ils pas rechercher son concours? C'est ici que les partisans de l'*école du travail*, qui ont cherché à concilier les exigences de l'école publique avec les principes de l'énergétique, nous fournissent de précieuses indications. Je ne veux pas répéter ici ce que les journaux pédagogiques ont déjà publié sur ce sujet, ni reprendre les considérations judicieuses, développées l'année dernière par M. Frey dans son intéressante conférence sur le *principe du travail*; qu'il me suffise de les résumer brièvement.

Application des travaux manuels à l'enseignement des sciences naturelles, de la géographie, de l'histoire, de la géométrie, du dessin; faire beaucoup montrer, mesurer, apprécier par le geste, illustrer par le dessin d'imitation, reproduire par le dessin de mémoire; laisser beaucoup d'initiative aux élèves dans le choix des sujets de lecture et de composition, les engager à chercher eux-mêmes le plan des morceaux lus et la signification des mots difficiles qui s'y trouvent et à préparer en commun des morceaux dialogués, tirer souvent les sujets de composition de l'observation directe, de la vie scolaire ou de la vie personnelle de l'élève; en grammaire, présenter beaucoup d'exercices d'invention; en orthographe, faire chercher dans un morceau des mots ayant certaines particularités orthographiques ou faire composer des familles de mots; en arithmétique, présenter un plus grand nombre de questions se rapportant à la vie de l'enfant et à ce qu'il peut comprendre de la vie usuelle, encourager l'invention de problèmes et autoriser la solution en commun de certaines questions. Pour l'éducation morale, pas trop de préceptes: des exemples et des actes; *self government* dans la mesure du possible. Education physique sous forme d'exercices et de jeux développant l'initiative personnelle.

Il y a encore deux points qu'il n'est pas possible de passer sous

silence quand on parle de la pédagogie de l'attention. L'enfant, qui est un être incomplet, dont le cercle d'idées est forcément restreint, a beaucoup plus de peine à *adapter son attention* que l'adulte. Au moment où il se trouve en présence d'une question ou d'un problème à résoudre, il y a toujours chez lui une période d'hésitation, dont la durée varie suivant les individus et suivant la difficulté de la question posée. Il faut tenir compte de ce moment d'hésitation et quelquefois en faciliter le passage par des questions qui puissent éveiller dans son esprit des idées aperceptrices propres à lui ouvrir l'entendement. C'est l'introduction à la leçon ou à la partie de la leçon que l'on va exposer.

L'*avertissement* joue un rôle tout pareil, avec ceci de différent pourtant qu'il provoque l'attention elle-même lorsqu'elle fait défaut. Les recherches faites ici et là sur la valeur du témoignage ont suffisamment montré l'importance de l'avertissement comme moyen de préciser l'observation, justement par le fait qu'il met l'attention en éveil, pour qu'il ne soit permis de passer outre, non sans faire remarquer toutefois que, si l'on désire que l'avertissement soit réellement efficace, il est de toute nécessité qu'il soit précis, qu'il indique clairement le but du travail et souvent aussi les moyens de le réaliser.

L'*habitude*, qui rend tout facile, qui allège les tâches les plus lourdes, en laissant dormir la volonté, doit aussi être mise à profit dans l'éducation de l'attention. On s'habitue à concentrer son esprit, comme on s'habitue à ne penser à rien. Il est donc de toute importance que le maître d'école fasse une chasse active *au vagabondage de l'esprit*, comme dit James dans sa *Psychologie*. Il y parviendra en occupant constamment ses élèves à un travail qui offre quelque intérêt, soit immédiat, soit médiat, en les forçant à écouter tout ce qu'il dit, et cela par divers moyens, entre autres en parlant tout juste assez haut pour être entendu et compris de tous, en ne répétant pas un ordre donné, ni une communication, ni une phrase ou une partie de phrase dictée et en laissant l'élève subir les conséquences de son étourderie. Aux élèves que la distraction poursuit dans leurs travaux individuels et qui en sont ennuyés sans pouvoir s'en défendre, il pourra leur indiquer cer-

tains moyens basés sur nos facultés motrices, comme étudier en articulant à voix basse ou à haute voix, écrire les parties essentielles du chapitre à apprendre, les dessiner quand le sujet s'y prête. James, déjà cité, prétend avoir obtenu d'excellents résultats par ces divers moyens.

Il nous reste à examiner quel rôle joue la personnalité du maître dans l'éducation de l'attention, mais je crois qu'il est superflu de s'y attarder. Il est évident qu'elle est primordiale : le programme le plus rationnel, la méthode la plus attrayante, les procédés les plus ingénieux ne sont rien, s'ils ne sont appliqués par un maître qui, par sa science et son expérience, sait, en toutes circonstances, démêler les intérêts, actifs ou passifs, immédiats ou médiats, de ses élèves pour les tourner vers le but proposé. Mais la personne même du maître a son importance pour exciter ou mettre en fuite l'attention. Il en est qui imposent naturellement l'attention et le respect, il en est d'autres qui passent inaperçus et même qui provoquent la distraction. Les premiers sont heureux, aurait-on dit dans l'antiquité, ils sont bénis des dieux. Quant aux autres, ils auraient bien tort de croire que ce qui les sépare des premiers constitue une barrière infranchissable. Le temps, la persévérance et le travail sont des médecins qui guérissent bien des maux. S'ils aiment les enfants, s'ils ont une haute idée de la notion du devoir et la ferme résolution de le faire observer en toute occasion, s'ils possèdent quelque connaissance de la psychologie infantine jointe à un peu de bon sens, si, à côté de cela, ils savent être conséquents, justes et sincères, qu'ils ne se désespèrent pas, l'application constante de ces diverses qualités suppléera aux déficits qui peuvent se trouver quelque part ailleurs, et il est plus que probable qu'ils se réveilleront un beau matin maîtres d'école accomplis. C'est la grâce que je leur souhaite.

L. JAYET.

### **Souscription en faveur des orphelins serbes.**

#### *Septième liste.*

*Ecoles (et personnel) :* Démoret, école prim., fr. 29,10 ; L'Etivaz, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> cl., fr. 35 ; Belmont sur Yverdon. fr. 24 ; Prilly, fr. 50 ; Corcelles-Cormondèche, fr. 36 ; La Chaux (Sainte-Croix), fr. 17 ; Geneveys sur Coffrane, cl. moyenne fr. 12 ; Chavornay, 3<sup>e</sup> cl., fr. 10 ; A. R. Corcelles sur Concise, fr. 5 ; L'Abbaye, fr. 18 ; Montalchez, fr. 21 ; Agiez, 1<sup>e</sup> cl., fr. 12 ; Bex, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> cl., fr. 18 ;

Echichens, 2 classes, fr. 13,50; Leysin (Mlle Bertholet), fr. 6; Payerne, nouvel envoi, fr. 193,05; Vernex-Montreux (Mme Brocard), fr. 13; Boudry, fr. 55; Sainte-Croix, fr. 101,25; H. P. Goumoëns-la-Ville, fr. 5; La Chaux sur Bayards, fr. 7,20; Bole, fr. 25; Cudrefin, 1<sup>e</sup> cl. prim., fr. 16,50; Corseaux, 1<sup>e</sup> cl., fr. 15; Rossenges, fr. 10; Colombier (Neuchâtel), fr. 40; Bussigny sur Oron, fr. 5,55; Le Planoz (Forel), fr. 10; Cornes-de-Cerf, 2<sup>e</sup> cl., fr. 7,50; Sugnens, fr. 21; Essertes, fr. 9; Rochefort, (par Mlle Mabile), fr. 20; Bioley-Orjulaz, école réf., fr. 12; Orges, 1<sup>e</sup> cl. prim., fr. 22,65. — *Montant de la liste précédente, francs 5638,40.* — *Total au 21 février 1916, fr. 6533,70.* **La souscription sera close prochainement.**

## CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Assemblée des délégués de la S. P. V.** — Elle aura lieu le samedi 4 mars, à 9 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> h. du matin, dans une des salles de l'École normale. A cet effet, le Département a accordé un congé officiel à MM. les délégués.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel.
2. Chant du N<sup>o</sup> 56 du Chœur d'hommes (N<sup>o</sup> 32 du Chansonnier).
3. Lecture du Procès-verbal de l'Assemblée de 1915.
4. Rapport annuel du Comité.
5. » de la Commission des comptes.
6. Subvention au Musée scolaire.
7. Cotisation à la Caisse de secours pour 1917.
8. Choix des sujets à proposer au Département pour être mis à l'étude dans les Conférences officielles du printemps 1916.
9. Rapport sur la question des Manuels scolaires.
10. » » responsabilité civile des instituteurs.
11. » sur le mode de nomination des instituteurs.
12. » sur les propositions de Cossonay et Orbe.
13. Vœux et propositions des sections.
14. Propositions individuelles.

Voilà du pain sur la planche, de quoi alimenter une séance longue et laborieuse. Espérons qu'il s'y fera de bonne besogne !

L. G.

**\*\* Une retraite.** — Madame *Rose Bory-Dind*, institutrice à Yvonand, vient de donner sa démission pour motifs de santé. Elle quitte la localité où elle a enseigné pendant vingt-cinq ans, et se rend à Lausanne où son mari, instituteur également, a été nommé il y a deux ans.

Mme Bory sera vivement regrettée à Yvonand, car, ayant dirigé la première classe de filles pendant treize ans, puis la deuxième classe mixte pendant douze ans, elle fut toujours très appréciée. Personne énergique, aimant la discipline et l'ordre, elle eut une sympathie particulière pour les faibles et les déshérités qu'elle entourait d'une affection toute spéciale. Dernièrement encore, malgré un

état de santé laissant à désirer, elle s'imposa un énorme labeur pour collaborer, par tous les moyens, aux œuvres d'assistance de la guerre.

A son départ, la fanfare de la localité est venue lui donner une sérénade, et dans un thé offert aux élèves, les jeunes filles lui apportèrent une gerbe de fleurs. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans sa retraite prématurée. L. G.

**NEUCHÂTEL. — Activité de la Société Pédagogique 1914-1915.**  
**Section du Val de Travers.** — Au début de 1914, — déclare le président de la Section du Val de Travers, M. Etienne Jacot, — nous avons élaboré un programme d'activité qui nous incitait au travail fécond, mais qui, hélas, n'a reçu qu'un commencement d'exécution.

Parmi les questions dont l'étude a été renvoyée à plus tard figuraient notamment l'organisation :

- a) d'une caisse d'assurance en cas de maladie ;
- b) d'une caisse de retraite ;
- c) d'un fonds pour voyages d'études pendant les vacances.

La Pédagogique du Val de Travers, qui compte 63 membres, a eu neuf séances agrémentées par des leçons pratiques, des lectures ou des productions musicales : ces dernières faites par M. Vaglio, instituteur aux Verrières, propagateur de la bonne chanson française et admirateur de Botrel et de Colas. La guerre vient de l'arracher à son école, il est parti en novembre pour répondre à l'appel de l'Italie, son pays d'origine.

Nous citons les travaux présentés au cours des diverses séances :

1. *La solidarité à l'école*, par M. E. Jacot. Ce sujet touchait tout à la fois aux questions de la discipline, des récompenses et des punitions à l'école.

2. *Recherches sur les origines de la Société pédagogique* du Val de Travers, par M. Javet, à Fleurier, qui sut faire revivre un instant les assemblées des régents de 1830 !

3. Lecture et discussion du rapport de M. Perret sur les *Examens de sortie*.

4. Relation par M. J. Jeannet, à Buttes, d'un *Voyage à Venise* fait avec la section de Neuchâtel.

C'était, hélas ! le bon temps, où les villes d'art ne recevaient point de bombes !!

5. *Conférence de M. Artus*, de Genève, sur sa *Méthode de dessin*, qui provoqua un vif intérêt et fit une profonde impression.

6. *L'alcoolisme, plaie sociale*, par M. Bonny, à St-Sulpice.

7. *La soustraction, méthodes d'enseignement*, par Mlle Blaser. Compensation ou emprunt.

Les partisans des deux méthodes se montrèrent irréductibles de part et d'autre.

8. *Du froid, de sa fabrication, de ses applications*, par M. Javet, Exposé savant et captivant.

9. *Le féminisme*, par Mlle Gétaz.

Disons, enfin, qu'une sous-section de chant a été fondée. Nous lui souhaitons succès et longue vie !

Le bilan du travail réalisé par la section du vallon vert où coule la Reuse est réjouissant et mérite à cette section des félicitations. H.-L. G.

**JURA BERNOIS. — Synode d'Ajoie.** — Les instituteurs d'Ajoie ont tenu



une réunion, le 29 janvier, à Porrentruy, très fréquentée et qui comptera parmi les meilleures. M. Graf, secrétaire du *Lehrer-Verein*, et les élèves de la 1<sup>re</sup> classe de l'Ecole normale y assistaient. M. Beuclair, président, a salué M. Graf, qui se dévoue beaucoup pour la corporation ; puis M. Fridelance, président de la Caisse d'assurance, a donné quelques explications sur l'état de cette dernière. Le Comité actuel a été réélu à l'unanimité, soit MM. Fridelance, président ; Beuclair, vice-président ; Favre, délégué, et Léon Terrier, secrétaire, qui remplace M. Villemin, décédé.

Après la lecture du protocole tenu par M. Moine, M. Beuclair donne la parole à M. Jâmes Juillerat, professeur, qui pendant une grande heure, qui a paru bien courte, a donné une leçon de chant en partie pratique et en partie théorique, qui est plutôt un cours abrégé de solfège avec démonstration à l'appui. On sent en M. Juillerat un professionnel qui nage en plein dans son élément ; toutes les explications qu'il fournit, toutes les phrases musicales qu'il chante sont claires et précises, soit qu'il se serve du tableau, soit qu'il fasse chanter les élèves de l'Ecole normale, soit qu'il emploie le solfiateur Pantillon. Le conférencier possède la musique à fond et ne fait aucun effort pour trouver l'exemple ou la mélodie à l'appui de ce qu'il vient de dire.

Il a commencé par faire un exposé sur la situation du chant dans le Jura, il y a une vingtaine d'années. Il vante le rapport de M. Chapuis, présenté à la réunion de Delémont, en 1897. Les principes proclamés dans ce rapport sont excellents, et les deux recueils qui en sont sortis, le *Petit Chanteur* et *Notre Drapeau*, sont très bons, mais ne sont pas usagés avec méthode par tous les maîtres et maîtresses. L'école primaire, il faut le reconnaître, ne fait pas encore assez pour le chant. On ne fait pas assez d'exercice de solfège et on apprend encore trop de chants par audition. L'enseignement du chant doit se faire comme celui de la lecture d'une manière logique : la vertu du solfège, c'est la lecture à vue. A la fin de leur scolarité, les élèves savent plusieurs beaux chants par cœur, mais il y en a peu qui puissent déchiffrer quelques mesures d'une mélodie simple. On a développé leur voix et leur mémoire, on les a dotés de quelques belles mélodies qui lutteront avantageusement contre les rengaines des cafés-concerts, mais on a fait peu de choses pour le développement de l'esprit et du sens artistique. M. Juillerat se hâte de dire que la faute n'est pas imputable totalement à l'école.

Lorsque l'habile conférencier se sert du solfiateur avec ses huit plaques sur lesquelles glissent comme par enchantement les cartes de notes, c'est un étonnement général. On voit que les élèves de l'Ecole normale ont l'habitude de cet appareil pour le solfège ; il rendrait de grands services dans nos écoles et aiderait au relèvement du chant. M. Juillerat a terminé en faisant un appel pressant au corps enseignant pour se vouer davantage à la culture du chant dans nos écoles ; de vifs applaudissements ont accueilli la fin de ce rapport-leçon et M. Beuclair a remercié l'habile conférencier.

(A suivre.)

A. POUPON.

---

REÇU : *Demain*. Pages et documents paraissant le 15 de chaque mois. Directeur : Henri Guilbeaux. Editeur : J.-H. Jeheber, rue du Marché, 28, Genève. Un numéro, fr. 1,25. Six mois, fr. 6,50 ; un an, fr. 12,—.

## PARTIE PRATIQUE

### ORTHOGRAPHE

*Degrés intermédiaire et supérieur.*

#### La petite guerre.

Sur la plage de sable, des petits garçons ont creusé des tranchées. Ils se fusillent, ramassés contre le remblai, l'œil au ras du manche de leur bêche, fusil d'occasion glissé dans une meurtrière. Le jeu consiste à faire : « Pan!... Pan!... » durant d'interminables minutes, à crier des commandements, à tirer la langue à l'ennemi, à l'injurier...

Je me trouve auprès de la tranchée belge, dont tous les défenseurs portent le bonnet de police à gland jaune. Parfois une discussion s'élève pour savoir si l'imprudent qui se démasque est tué. Certains ne veulent jamais mourir. D'autres, au contraire, ressentent l'orgueil d'une belle chute face à l'adversaire! Ils se plaisent à rouler sur la pente de sable, leur beau petit corps inerte, cheveux au vent, bras en croix, leurs lèvres de poupée entr'ouvertes. — JOSEPH SCHEWAEBEL.

NOTE : Pour le degré intermédiaire, le premier alinéa seulement.

DEVOIR : Lire puis écrire la dictée en employant l'imparfait.

ELOCUTION : Indiquez les actions successives des petits garçons? (Creuser des tranchées, se cacher derrière le remblai, regarder par les meurtrières, se fusiller, crier des commandements, tirer la langue, injurier l'ennemi, discuter, se démasquer, tomber face à l'adversaire, rouler, rester les bras en croix, les lèvres entr'ouvertes.

RÉDACTION : *La petite guerre*. Avec mes camarades, je joue souvent à la petite guerre...

#### Enfants et soldats.

C'est étonnant de voir avec quelle rapidité les enfants ont adopté les soldats et les soldats ont adopté les enfants dans les régions de combat...

Imaginez leur joie! Sonneries de clairons et de tambours, éclat vif des uniformes, régiments qui défilent, musiques qui jouent, baïonnettes qui scintillent, cavalerie piaffante, hussards couleur de bluet, spahis couleur de coquelicot et canons mystérieux au long cou gris... L'animation est inouïe. Les autobus ébranlent lourdement la route, les camions grincent, courent et cahotent, autos, motos, vélos cornent, meuglent, sifflent, aboient, sous un soleil torride et dans un tourbillon de poussière blanche. Les vieilles lèvent les bras au ciel, mais la marmaille! quel bonheur! quelle félicité! elle s'accroche aux véhicules, glisse, rampe, dégringole et rebondit. Ah que c'est beau, la guerre, quand on a dix ans! — Tiré du *Petit Parisien*.

VOCABULAIRE : *région de combat*, partie du pays où l'on se bat; *cavalerie piaffante*, qui frappe le sol de ses sabots; *spahi*, cavalier algérien; *couleur de coquelicot*, rouge.

DEVOIR. Indiquez la personne, le temps et le mode de tous les verbes de la dictée.

**ELOCUTION :** Enumérez les véhicules indiqués dans la dictée. — Quelles sont les couleurs observées par les enfants ? — Quels bruits perçoivent-ils ? — Quelles sont les impressions produites par le passage des troupes sur les vieilles personnes ? sur les enfants ?

#### **Les enfants sur le front.**

A cinq ou six kilomètres des canons ennemis, j'ai rencontré un jour deux petites filles que j'ai beaucoup admirées. Elles jouaient aux « Dames de la Croix-Rouge ». Très consciencieusement, l'une d'elles mettait pansement sur pansement à une malheureuse poupée amputée d'un bras, de deux jambes et transpercée de part en part. Pendant ce temps, sa petite amie préparait la dinette dans des éclats d'obus, ou bien elle essuyait son « service à liqueurs » ; ce qu'elle appelait ainsi, c'était une douzaine de douilles de cartouches. Un avion venant à passer, l'une d'elles s'écria : « Encore un *Taube* ! Qu'est-ce que nous allons « prendre » tout à l'heure ? » De fait, peu après, un obus passa en sifflant pour aller éclater un peu plus loin. D'un bond, les deux petites filles se levèrent et, tandis que l'une souriait en agitant son mouchoir, l'autre crânement faisait le salut militaire. « Bonjour, pigeon voyageur ! » s'exclama-t-elle ironiquement.

— GUILLEMOT.

**NOTE.** Dans la zone des armées, il ne reste que bien peu d'enfants. En prévision des dangers de tous genres, beaucoup sont partis bien loin dans les parties plus tranquilles du pays ; cependant plusieurs n'ont pas quitté le théâtre de la guerre et, entre deux batailles, entre deux bombardements, ils *jouent à la guerre*.

---

#### **RÉDACTION**

*Degré intermédiaire.*

#### **Un arbre à la fin de février.**

**SOMMAIRE :** Indiquez l'arbre choisi. — Description (tronc, branches, bourgeons).

**SUJET TRAITÉ :** J'ai observé attentivement, ce matin, le grand pommier de notre verger. Son tronc est recouvert d'une écorce rugueuse. Du côté du nord, il est recouvert d'un peu de mousse que papa m'a dit vouloir enlever au premier beau jour. Ses branches ne portent plus aucune feuille et semblent mortes à première vue. Cependant, en les examinant de très près, on aperçoit des bourgeons nombreux. Ces bourgeons sont de deux sortes : les uns, petits et effilés, donneront des feuilles ; les autres, plus gros et plus ronds, produiront des fleurs. En voyant ces bourgeons, on comprend que le sommeil de l'arbre va bientôt prendre fin et on pense au gai printemps qui va revenir.

*Degré supérieur.*

#### **Qui trop embrasse mal étreint.**

**SOMMAIRE :** Expliquez en quelques mots ce proverbe et, par un exemple, montrez-en la vérité.

**SUJET TRAITÉ :** Ce proverbe exprime fort bien cette pensée : qu'il ne faut pas faire plusieurs entreprises à la fois, si l'on veut arriver au succès. Sans doute,

il existe des natures exceptionnelles, qui peuvent mener de front des travaux multiples et variés, mais ces natures sont rares et il y a beaucoup de témérité à se croire au nombre de ces natures d'élite. Habituellement, l'homme, pour obtenir un heureux résultat, doit concentrer toute son intelligence, toute son énergie, toutes ses forces sur un but unique. C'est ce que n'avait pas compris M. Lambert et ce fut son malheur. M. Lambert était un gros négociant, honnête, habile, estimé de tous. Pendant trente ans, il dirigea une maison importante avec une activité qui ne se ralentit jamais. Aussi ses bénéfices étaient-ils considérables et ses affaires prospéraient au gré de ses désirs.

Malheureusement, vers la cinquantaine, il se prit d'une belle affection pour l'horticulture. Un goût bien innocent et bien honnête que le goût des légumes, des fruits et des fleurs. Et cependant il n'en est pas moins vrai que la culture de ses jardins fit négliger à M. Lambert le soin de ses magasins. Ce n'est pas en vain qu'on trouve une variété de poires et de roses. Le riche négociant fut diplômé, médaillé, célébré dans tous les journaux d'horticulture; sa rose fut nommée la rose Lambert; sa poire, la poire Lambert. Bientôt complètement absorbé par ses choux et ses arbres, il laissa à ses contremaîtres et à ses commis le soin de son commerce, pour s'occuper de ses fruits et de ses fleurs. Le résultat ne se fit pas attendre longtemps. M. Lambert perdit en dix ans ce qu'il avait mis trente ans à gagner. Peu s'en fallut qu'il ne fit banqueroute. Il fut tout heureux de satisfaire ses créanciers en leur cédant tout ce qu'il possédait, y compris ses jardins, ses serres et ses pépinières. Et, aujourd'hui, le pauvre homme gagne péniblement son pain à la sueur de son front.

---

## COMPOSITION ET DICTÉE

### Dictée d'examen.

**SOMMAIRE :** Lettre à un ami pour lui dire comment vous avez fait un examen d'orthographe. — Quelques lignes d'introduction. — Le jour de l'examen est arrivé. — Aspect de la salle. — Attitude du maître et des élèves. — Arrivée de l'expert. — On ouvre l'enveloppe. — La dictée est hérissée de difficultés. — Le texte de la dictée. — Mauvais résultats. — Réflexions.

**SUJET TRAITÉ :**

Lausanne, le 26 février 1916.

Mon cher ami,

Dans ta dernière lettre, tu me parles d'examens de français que tu viens de subir à Lyon, et tu me demandes en quoi consiste, dans les écoles primaires du canton de Vaud, l'examen annuel d'orthographe. Je ne puis mieux faire, pour répondre à ton désir, que de te décrire l'examen que j'ai subi au printemps 1914, et qui reste gravé dans ma mémoire comme un de mes plus mauvais souvenirs scolaires.

Je faisais alors partie d'une classe de 45 élèves, garçons de 13 à 14 ans. Nous n'étions certes ni des aigles ni des anges, mais nous étions travailleurs, débrouil-

lards, animés de bonnes intentions et de bonne volonté; nous aimions notre école et notre maître et désirions ardemment faire de bons examens, un bon examen d'orthographe surtout auquel, je ne sais trop pourquoi, on a de tout temps attaché la plus grande importance dans mon cher Pays de Vaud. Nous nous y étions d'ailleurs bien préparés pendant toute l'année; leçons de grammaire et d'analyse; dictées nombreuses et variées, devoirs de récapitulation, rien n'avait été négligé pour nous permettre d'affronter la terrible épreuve avec les plus grandes chances de succès; aussi était-ce pour ainsi dire sans aucune appréhension que nous attendions les examens qui devaient être la sanction et aussi un peu la récompense de toutes nos peines, de tous nos travaux.

Enfin le grand jour est arrivé. Dès son entrée en classe, chaque élève s'en va rapidement à sa place et se prépare pour l'épreuve d'orthographe. Bien vite il place à portée de sa main la feuille d'examen et les objets dont il peut avoir besoin. Le maître, l'air quelque peu soucieux, est sur l'estrade et un grand silence s'établit. Tout aussitôt c'est l'entrée de M. l'expert, qui tient dans sa main l'enveloppe jaune, la grande enveloppe d'où va sortir dans un instant le texte mystérieux de la dictée choisie par le Département de l'Instruction publique. Maintenant les mains sont crispées sur les porte-plume, prêtes à écrire; les têtes levées regardent toutes dans la même direction. Les élèves des premiers rangs tendent le cou et dardent leurs yeux comme s'ils pouvaient transpercer le papier; ceux du fond se font des mimiques exprimant la crainte ou l'espoir. Le silence est tel que l'on entend le bruit de l'enveloppe qu'on déchire. M. l'expert en tire une feuille qu'il déplie lentement et qu'il tend à notre maître. Celui-ci la parcourt des yeux; nous le voyons légèrement pâlir; mais il se ressaisit, éclaire sa voix et articule nettement le titre: « Les hirondelles ». Les enfants poussent un soupir et tous se mettent à écrire avec une attention réfléchie.

Mais voici bientôt que les difficultés se multiplient; le sens du morceau est au-dessus de la portée du plus grand nombre d'entre nous. Beaucoup ne comprennent pas ou comprennent mal; des expressions inconnues telles *avoir poussé double*, *une promenade d'inventaire*, des figures singulières comme *elles* (les hirondelles) *semblent une phalange de contemplations célestes* ont tôt fait de dérouter les meilleurs élèves. Le maître doit répéter plusieurs fois la même phrase, l'atmosphère de la salle s'alourdit et l'angoisse se peint sur la figure de mes voisins. Pour moi, je n'y suis plus du tout; je cherche vainement à appliquer des règles grammaticales pourtant consciencieusement étudiées, à mettre à profit toutes les leçons reçues; peine perdue! Le sens général du morceau m'échappe; je suis tout en transpiration, triste à pleurer et dois me contenter d'écrire machinalement, tant bien que mal, et plutôt mal que bien, la fin de cette terrible dictée que je te donne à titre de curiosité:

« *Les hirondelles*<sup>1</sup>. — Pour la première fois, je les ai vues ce matin. Le ciel avait son grand manteau de pluie, à capuchon; cependant elles y volaient comme en plein azur d'été. Il semblait qu'il fit déjà plus chaud. Les lilas du jardin d'en face avaient poussé double cette nuit. Et les hirondelles volaient, volaient. Comme elles paraissaient contentes de monter, de descendre, de piquer droit,

<sup>1</sup> Dictée imposée au degré supérieur des classes primaires du Canton de Vaud. (Examens annuels, 1914.)

ainsi que des fusées, et de se laisser retomber, maîtresses de leur chute ! Retrouveraient-elles le mystérieux tracé, visible pour elles seules, de leur parcours de l'an dernier ? On eût juré qu'elles faisaient une rapide visite de leurs champs aériens, une promenade d'inventaire pour observer si toutes choses étaient en place, telles qu'elles les avaient laissées au départ d'automne, si leur paysage de toits n'avait pas changé. Le vol des hirondelles éveille vraiment des impressions d'une délicatesse et d'une douceur singulières. Ces oiseaux ne laissent rien de douloureux dans leur sillage. Ils sont pris à témoin par les poètes et les prisonniers. Ils attirent les regards de l'enfance et de la vieillesse. Inaccessibles, lointaines, planant à des distances où s'élève en vain le désir, les hirondelles ne sont point terrestres, elles semblent une phalange de contemplations célestes, des quêteurs de l'espace dont les clochers d'églises et les tours de cathédrales sont le rendez-vous habituel. Il y a dans leurs courses et leurs circuits éperdus une sorte d'extase et d'ivresse. Leur présence, à la fois inquiète et confiante, passe pour apporter le bonheur, et c'est pourquoi, elles, qui savent à quoi s'en tenir, ne choisissent prudemment que les maisons désertes pour y bâtir leur nid, tout contre la gouttière branlante ou sous les lames des persiennes closes depuis des années. »

Il va sans dire que les résultats de l'examen d'orthographe furent déplorables. J'avais fait dix fautes pour ma part, et, me tenais dans une honnête moyenne ! Mais notre maître ne nous fit pas de reproche ; il se contenta de nous dire que dans la vie tout ne réussissait pas toujours au gré de nos désirs et que, parfois, le travail ne recevait pas une récompense immédiate ; il ajouta que nous ne devions cependant rien regretter de nos peines et de nos efforts dont sûrement nous récolterions un jour les fruits.

Reçois, mon cher ami, mes plus affectueuses salutations.

JEAN.

---

### ENSEIGNEMENT MÉNAGER

« Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger », cet axiome apprécié d'Harpagon dans l'intérêt de sa bourse, devrait être suivi de chacun pour ménager son estomac, si d'autres mobiles plus élevés ne sont pas en jeu.

En fait, la chose est secondaire : un morceau de pain sec, partagé avec ceux que nous aimons, paraît plus savoureux qu'un bon repas servi dans un milieu hostile ou simplement indifférent ; les habitants des pays envahis pourraient nous en dire long à cet égard.

Les jeunes filles mangent souvent du bout des dents, font la moue à la soupe qui leur déplaît, au mets qui n'est pas à leur gré ; l'exemple de nos soldats, dévorant d'un bel appétit le menu monotone d'un chef improvisé, pourrait leur être utile. Dès leur recrutement, les hommes, pour la plupart, ignorent la gourmandise ; seules des raisons de santé justifient leurs préférences ou leurs répulsions.

Ce serait à souhaiter les 72 jours d'école militaire pour nos adolescentes !

Sans se lasser, une bonne ménagère met tous ses soins à la préparation des repas, mais chacun sait qu'il est des jours néfastes où les légumes restent durs,

la viande coriace; la cuisinière est fort à plaindre si les convives ne tiennent aucun compte de ses déboires... et le cas se présente.

Le menu d'aujourd'hui met à profit les propriétés particulièrement nutritives des légumineuses (pois, fèves, haricots, lentilles), il traite de viande et de légumes qu'on se procure aisément en hiver.

**Pois.** Ce légume, une fois sec, est particulièrement nourrissant puisqu'il renferme le 23 % de matières azotées et 55 % d'hydrocarbonés, c'est-à-dire d'éléments qui maintiennent au corps une chaleur constante de 36 à 37°, tout en réparant ses tissus. Les personnes délicates ou sédentaires feront bien d'utiliser plutôt de farine de pois dans les soupes et purées, pour éviter les pesanteurs d'estomac que la pellicule du grain accentue.

**Veau** (19.21 % de matières albumineuses, 11 % de graisse). Cette viande passe pour la moins chère à l'heure actuelle, elle est cependant loin d'être bon marché, puis elle est moins nourrissante et moins grasse que celle de bœuf, elle est toujours un peu fade, mais présente une agréable diversion dans nos repas, quand elle est bien assaisonnée. L'animal trop jeune ne donne pas une viande succulente, celle-ci acquiert toutes ses qualités quand le veau a 6 semaines au moins.

Le bouillon de veau, fait avec le jarret, se prépare sans sel et se prend par régime.

Une ruse des bouchers consiste à gonfler les chairs du veau en les soufflant, pour leur donner belle apparence.

**Les crosnes du Japon** sont en réalité originaires de Chine; ils constituent un excellent légume d'hiver et contiennent toutes les substances utiles à l'alimentation.

La préparation de ces petits tubercules (en moyenne 600 par kg.) est très simplifiée par le fait qu'ils n'exigent pas d'épluchage, mais qu'un simple lavage suffit. Il vaut mieux les arracher peu de temps avant la cuisson.

Leur saveur est douce et fine. Ils peuvent se servir autour des viandes rôties en friture, en salade, au beurre avec persil haché et même confits dans le vinaigre comme les cornichons.

**Le maïs**, appelé aussi blé de Turquie est originaire d'Amérique. La farine qu'on en obtient est la base de la polenta (mets favori des Piémontais); elle n'est propre à la panification que si l'on y ajoute  $\frac{1}{3}$  de farine de blé et ne peut se conserver longtemps. Elle s'utilise pour des soupes, gâteaux, puddings, remplace même avantageusement la farine de lin pour les cataplasmes; elle sèche lentement sans rancir. C'est de tous les féculents celui qui contient le plus de matières grasses.

Le maïs est attaqué par deux champignons: la rouille et l'ergot; la consommation des grains atteints produit la pellagre, maladie de peau accompagnée de troubles digestifs et cérébraux.

A. DÉVERIN-MAYOR.

#### **Menu.**

Soupe aux pois jaunes, ou à la farine de pois.

Petits fricandeaux de veau.

Crosnes.

Gâteau au maïs.

*Proportions pour 6 à 7 personnes.*

### **Soupe aux pois jaunes.**

Trier et laver 500 g. de pois jaunes, les mettre tremper le soir pour la soupe du lendemain. Le matin, égoutter les pois, en conservant l'eau, que l'on mettra ensuite dans la soupe, les passer un instant dans la graisse, mais sans les rôtir, puis ajouter l'eau nécessaire. Quand la soupe cuit, on peut y mettre un blanc de poireau, une carotte et une branche de persil. Une heure avant le dîner, saler la soupe. En mettant le sel trop tôt on durcit les légumes secs. Avant de servir, battre avec le fouet de fil de fer pour réduire les pois en purée ou les écraser dans une passoire. Pour varier cette soupe, on peut la faire avec 250 g. de pois et joindre plus tard 3 à 4 pommes de terre. On peut aussi la faire au riz en comptant 250 g. de pois et  $\frac{1}{2}$  tasse de riz.

*Les soupes aux fèves sèches, aux haricots blancs, aux lentilles se font de même.*

Dans toutes ces soupes, on peut cuire un morceau de porc salé.

Temps de cuisson : environ 3 heures.

### **Soupe à la farine de pois.**

Délayer 6 à 7 cuillerées de farine de pois, à l'eau froide ; verser dans du bouillon ou de l'eau bouillante. Cuire  $\frac{1}{2}$  heure, ajouter sel et épices, un morceau de beurre ou de dégraissé de rôti. Si la soupe est à l'eau, verser dans la soupière un peu d'arome Maggi ( $\frac{1}{2}$  cuillerée à café). Servir sur des croûtons frits.

On fait de même la soupe à la farine de lentilles.

La soupe à l'avoine ou aveline se fait de même, mais on y ajoute un verre de lait en servant.

### **Petits fricandeaux ou paupiettes de veau.**

Couper au cuissot une jolie tranche de veau par personne ; frapper légèrement ces tranches pour les amincir. Saupoudrer sur chacune une pincée de sel, du poivre, du persil et de l'oignon hachés fin. Couper autant de fines tranches de lard maigre, les poser sur celles de veau et les rouler ensemble, un peu serré ; ficeler d'un tour de ficelle chaque bout pour que le fricandean conserve sa forme. Chauffer environ 30 g. de saindoux ou de beurre dans une casserole, y ranger les fricandeaux et les faire roussir lentement, pendant 20 minutes en les retournant. Verser alors  $\frac{1}{2}$  verre de vin blanc et le laisser réduire. Quand le fond est d'un beau jaune foncé, tourner un instant les paupiettes, pour les glacer, dans ce jus réduit, ajouter un peu d'eau bouillante ou de bouillon et laisser cuire encore environ 20 minutes. Dresser la viande sur un plat chaud, couper vivement les ficelles pour ne pas laisser refroidir. Lier la sauce avec un petit morceau de beurre pétri avec une pincée de farine ou aussi avec une petite cuillerée à café de fécule délayée dans de l'eau. Verser ce jus sur les fricandeaux.

*N.-B.* En achetant environ 1  $\frac{1}{2}$  à 2 kg. d'épaule de veau, avec charge, on peut couper soi-même des tranches pour les fricandeaux et utiliser le reste pour un ragoût, ce qui sera moins coûteux que des tranches au cuissot.

### **Crosnes.**

Les crosnes doivent être lavés proprement à l'eau tiède, pour enlever le sable qui se trouve dans les rainures. Les cuire ensuite à l'eau bouillante salée 10 à 15 minutes, jusqu'à ce qu'ils soient tendres sans s'émietter. Après les avoir



égouttés, on peut les apprêter de diverses manières, comme les choux-fleurs : en sauce au lait, au gratin, en beignets, à la polonaise, sautés au beurre.

*Crosnes au gratin* : Préparer une sauce au lait un peu épaisse, y ajouter une poignée de fromage râpé et, au dernier moment, un œuf battu d'avance. Verser un peu de cette sauce au fond d'un plat à cuire, ranger les crosnes dessus, recouvrir avec le reste de la sauce, saupoudrer de fromage râpé, mettre sur le tout quelques petits morceaux de beurre (il n'est cependant pas indispensable de mettre du beurre). Cuire au four chaud, 10 à 15 minutes, de façon que le gratin soit de belle couleur dorée. Servir dans le plat de cuisson.

*Crosnes sautés au beurre* : Fondre un morceau de beurre dans la poêle, y tourner délicatement les crosnes pour ne pas les briser, mettre sel et épices et, au moment de servir, du persil haché fin.

#### Gâteau au maïs.

*Proportions* : Une grosse tasse de farine de maïs, une tasse de farine, une tasse de sucre tamisé, une tasse de lait cru, écorce râpée d'un demi-citron, 1 œuf, une cuillerée à soupe, pas trop forte, de poudre à levain ou une pointe de couteau de bicarbonate de soude, une prise de sel.

Mélangér parfaitement le tout avec la spatule de bois, sans le travailler longtemps. Beurrer ou graisser une plaque à gâteau, verser la préparation dessus et cuire à four chaud. S'assurer de la cuisson intérieure avant de sortir le gâteau, le saupoudrer de sucre fin.

#### Prix de revient du repas.

	Fr. C.
<i>Soupe</i> : eau, 6 cuill. à soupe (150 g.) farine de pois, à fr. 1,30 le kg. fr. 0,20, épices et sel fr. 0,02, 30 g. beurre fr. 0,13, arôme Maggi fr. 0,02, croûtons fr. 0,08, (restes de pain et graisse pour les frire).	0,45
<i>Fricandeaux</i> : 7 tranches de veau (550 g.) fr. 2,10, sel, poivre fr. 0,01, persil fr. 0,01, oignon fr. 0,02, 7 tranches de lard fr. 0,30, 30 g. graisse fr. 0,08, 1/2 verre de vin fr. 0,04, eau ou bouillon.	2,56
<i>Crosnes au gratin</i> : eau, sel fr. 0,01, 3 assiettes de crosnes fr. 0,45, 50 g. de beurre fr. 0,22, 50 g. farine (2 cuill.) fr. 0,03, 1/2 l. lait fr. 0,13, épices et sel fr. 0,01, 50 g. fromage fr. 0,12.	0,97
<i>Gâteau au maïs</i> : 150 g. farine maïs fr. 0,09, 150 g. farine 0,09, 200 g. sucre fr. 0,12, 1 cuill. poudre à levain fr. 0,05, 2 prises sel, râpures d'un 1/2 citron fr. 0,03, 1 œuf fr. 0,14, 1 tasse lait fr. 0,06, graissé 1 plaque fr. 0,03.	0,61
<i>Pain et feu</i> : pain fr. 0,35, combustible : bois, houille, briquettes ou gaz fr. 0,50.	0,85
Total pour 7 personnes,	Fr. 5,44

Pour 1 personne fr. 5,44 : 7 = fr. 0,78.

Et, en supprimant la viande, fr. 2,88 : 7 = fr. 0,41 par personne.

*N.-B.* — En temps ordinaire la farine de pois se vend au détail fr. 0,55 le kg.; maintenant on n'en trouve guère qu'en paquets de 1/2 kg. à fr. 0,65.

Février 1916.

MARG. DELACRAUSAZ.

# ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

## PHOTOGRAPHIE CHS MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Portraits en tous formats. — Spécialité de poses d'enfants.  
Groupes de familles et de sociétés.

*Ouvert tous les jours et les dimanches.*

Maison de confiance, fondée en 1890.

Téléphone

Ascenseur

# 10<sup>0</sup>

Escompte  
au comptant  
à MM. les **Instits**  
de la

**S. P. V.**

# MAISON

# MODELE

## VÊTEMENTS CIVILS

## & UNIFORMES OFFICIERS

## DRAPERIE POUR

## COMPLETS

## PARDESSUS toutes formes & tailles.

## COSTUMES Sport & costumes enfants



MAIER  
& CHAPUIS  
Rue du Pont  
LAUSANNE

## Ecoles normales Examens d'admission.

a) Pour la **III<sup>me</sup> classe des jeunes filles**, les lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 avril;

b) Pour la **IV<sup>me</sup> classe des garçons**, mercredi 5 et jeudi 6 avril;

c) Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), jeudi 6 et vendredi 7 avril.

Ces examens commenceront le lundi 3 avril, à 3 heures après-midi; les autres jours à 7 h. du matin.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au directeur **avant le 25 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine);

b) Un certificat de vaccination;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les candidats qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des bourses accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription. Ces bourses peuvent s'élever jusqu'à 600 francs par an.

**Conditions d'admission :** Etre âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempt d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**.  
H. 30476 L.

Ce programme sera envoyé sur demande.  
Lausanne, le 5 février 1916.

**La Direction.**

# SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

### Genève.

MM. **Tissot E.**, président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.

**Rosier, W.**, cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.

**Pesson, Ch.**, inspecteur, Genève.

M<sup>es</sup> **Dunand, Louisa**, inst. Genève.

**Métral, Marie**, Genève.

MM. **Claparède, Ed.**, prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.

**Charvoz, A.**, instituteur, Chêne-Bourg.

**Dubois, A.**, » Genève.

### Jura Bernois.

MM. **Gyiam**, inspecteur, Corgémont.

**Duvolsin** directeur, Delémont.

**Baumgartner**, inst., Bienne.

**Marchand**, directeur, Porrentruy.

**Mœckli**, instituteur, Neuveville.

**Sautelin**, instituteur, Reconvilier.

### Neuchâtel.

MM. **Decrenze, J.**, inst., vice-président de la

Soc. pédag. neuchâteloise. Boudry.

**Rusillon, L.**, inst., Couvat.

### Neuchâtel.

MM. **Steiner, R.**, inst., Chaux-de-Fonds

**Hintenlang, C.** inst., Peseux.

**Renaud, E.**, inst. Fontainemelou.

**Ochsenbein, P.**, inst., Neuchâtel.

### Vaud.

MM. **Visinand, E.**, instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.

**Allaz, E.**, inst., Assens.

**Barraud, W.**, inst., Vich.

**Baudat, J.**, inst., Corcelles s/Concise

**Berthoud, L.**, inst., Lavey

Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.

MM. **Briod**, maître d'allemand, Lausanne.

**Cloux, J.** inst., Lausanne.

**Dufey, A.**, inst., Mex.

**Giddey, L.**, inst., Montherod.

**Magnenat, J.** inst., Renens.

**Métraux**, inst. Vennes s. Lausanne

**Pache, A.** inst., Moudon.

**Porchet**, inspecteur, Lausanne.

**Panchaud, A.**, député, Lonay.

**Petermann, J.**, inst., Lausanne.

## Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

MM. **Quartier-la-Tente**, Cons. d'Etat, Neuchâtel.

**Latour, L.**, inspecteur, Corcelles.

Présidents d'honneur.

**Hoffmann, F.** inst. Président Neuchâtel

**Huguenin, V.** inst. vice-président, Loche.

MM. **Erzadt, W.** inst. secrétaire, Neuchâtel

**Guex, François**, professeur, rédacteur en

chef, Lausanne.

**Cordey, J.**, instituteur, trésorier-gérant.

Lausanne.

# Les machines à coudre

# SINGER

nouveau modèle  
constituent en tout temps un

## CADEAU

à la fois utile et agréable

**Expositions universelles**

<i>PARIS</i> 1878-1889-1900	<i>St-LOUIS</i> E.U.A. 1904	<i>MILAN</i> 1906	<i>BRUXELLES</i> 1910
<i>TURIN</i> 1911			

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

## COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

*Direction pour la Suisse :*

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

**Bienne**, rue de Nidau, 43.

**Ch.-d.-Fonds**, r. Léop.-Robert 37.

**Delémont**, rue des Moulins, 1.

**Fribourg**, rue de Lausanne, 64.

**Lausanne**, Casino-Théâtre.

**Martigny**, maison de la Poste.

**Montreux**, Grand'rue, 73

**Neuchâtel**, rue du Seyon.

**Nyon**, rue Neuve, 2

**Vevey**, rue du Lac, 11

**Yverdon**, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

**TOUT**

ce qui a rapport  
ou concerne la

**MUSIQUE**

les

**Instrumentes et leurs Accessoires**  
en tous genres

**HARMONIUMS**

et

**PIANOS** droits et à  
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET  
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

**F****ŒTISCH** **F****RÈRES**  
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE  
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour  
Instituteurs, Pensionnats  
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE  
MUSICALE

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LII<sup>me</sup> ANNEE. — N° 9

LAUSANNE — 4 Mars 1916



# L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REUNIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne  
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

**COMITÉ DE RÉDACTION :**

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion  
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont  
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.  
NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

**PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.**

**PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.**

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



# VAUD

## Instruction Publique et Cultes

### École de petite mécanique de Ste-Croix.

Le poste de **directeur** de cet établissement est au concours.

Avantages : 4200 fr. par an.

Obligations : Le directeur, outre la direction de l'École, donnera les cours de dessin mécanique, comptabilité, technologie des métaux, éléments de construction pour mécaniciens, une partie des cours de géométrie et d'algèbre. Total : 24 à 30 heures de leçons hebdomadaires.

Entrée en fonctions ; 16 avril 1916.

Adresser les offres, avec un *curriculum vitae* au Département de l'instruction publique, 2<sup>e</sup> service, jusqu'au 15 mars 1916, à 6 heures du soir.

---

### Écoles secondaires de Saint-Imier.

Par suite de démission, un poste de maître de sciences naturelles géographie, arithmétique et conservateur du musée est mis au concours. — Obligations : maximum 32 heures de leçons hebdomadaires, — Traitement : fr. 3600 et fr. 200 pour le musée, avec quatre augmentations quadriennales de fr. 200, maximum fr. 4400 (4600). Entrée en fonction vers la mi-avril ou éventuellement le 1<sup>er</sup> mai 1916. — La Commission se réserve, en cas de besoin, toute répartition de branches et de leçons.

S'inscrire avec titres à l'appui, jusqu'au 15 mars, chez M. Louis Nicolet, pharmacien, président de la Commission des écoles secondaires, à Saint-Imier.

---

### École supérieure de commerce des jeunes filles de la ville de Berne.

Préparation générale et professionnelle. Cours de deux et de trois ans. Cours spéciaux de langue allemande pour élèves de langue étrangère. Les élèves terminant avec succès la troisième année sont reçues de droit à l'Université (faculté des sciences sociales et politiques).

**Examens d'admission :** le 31 mars et le 1<sup>er</sup> avril 1916, à 8 h. du matin, bâtiment scolaire rue Monbijou, 25.

Adresser les demandes d'inscription, avec certificats et acte de naissance, d'ici au 23 mars 1916, au directeur  
Dr K. FISCHER.

---

### Diplôme intercantonal pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère (degré inférieur).

S'adresser pour renseignements et inscriptions, avant le 31 mars 1916, au président de la Commission. **M. Marchand**, directeur de l'École normale, à **Porrentruy** ou au secrétaire. **M. H. Besançon**, chef de service au Département de l'Instruction publique, à **Lausanne**. 30563 L.

---

### Avis de la Gérance

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposions, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine, les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le **MARDI A MIDI**.

# Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

## Branche principale.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont point tenus à faire des contributions supplémentaires. Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

**La Société accorde pour l'année 1916 les mêmes dividendes que pour les 4 années précédentes.**

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schächtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **M. A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

## PENSION

Ancien instituteur recevrait en pension **une jeune fille** de douze à quinze ans qui désirerait apprendre la langue allemande. — Bonnes écoles. — Vie de famille et bons soins. — Cinq minutes en dehors de la ville. — Belle chambre. — Piano. — Jardin. Bonnes références. Prix modéré.

S'adresser à **M. N. Tschopp**, insp. des pauvres. **Liestal** (Bâle-Campagne).

## Commission interecclésiastique romande de chant religieux.

Vient de paraître : Un fasc. de 3 chœurs mixtes pour Vendredi-Saint, Pâques, et la Confirmation, 10 centimes. — Un fasc. de 4 chœurs d'hommes pour la Confirmation, Pâques et fête patriotique, 10 centimes. — Un fasc. de 3 chœurs de dames et d'enfants : Pâques, Trio des anges de Mendelssohn, et Gratitude, de Kling, 5 centimes. — S'adresser pour spécimens à l'examen et commandes à **M. L. Barblan**, pasteur à Pampigny (Vaud). — Grand choix de chœurs de fête.

## PHOTOGRAPHIE CHS MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Portraits en tous formats. — Spécialité de poses d'enfants.  
Groupes de familles et de sociétés.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance, fondée en 1890.

Téléphone

Ascenseur

## ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.



# LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup>, LAUSANNE

Collection grand in-4° LAROUSSE :

Un magnifique ouvrage illustré sur la guerre :

## La France héroïque et ses Alliés

La France héroïque et ses Alliés paraîtra par fascicules bi-mensuels. L'ouvrage comprendra au moins 48 fascicules grand in 4° (32x26), imprimés sur très beau papier couché, illustrés d'un nombre considérable de gravures photographiques et accompagnés soit d'un hors texte en noir ou en couleurs, soit d'une carte. Il formera deux volumes. Il paraîtra deux fascicules par mois à partir du 1<sup>er</sup> mars 1916.

Prix du fascicule 1 fr.

**PRIX DE FAVEUR JUSQU'AU 31 MARS 1916**  
pour la souscription à l'ouvrage complet.

En fascicules au fur et à mesure de l'apparition . . . . .	44 fr.
En deux volumes brochés, livrables à l'achèv. de chacun d'eux. . . . .	44 fr.
En deux volumes reliés demi-chagrin (reliure artistique originale), livrables à l'achèvement de chacun d'eux. . . . .	56 fr.

**Paiement : 5 francs tous les deux mois.**

Au 1<sup>er</sup> avril 1916, les prix seront portés à 48 fr. en fascicules ou en volumes brochés et 60 fr. en volumes reliés. Il y a donc intérêt à souscrire de suite.

*La souscription à l'ouvrage complet garantit contre toute augmentation de prix. Les acheteurs au numéro ne peuvent être considérés comme souscripteurs.*

### BULLETIN DE COMMANDE

Valable seulement jusqu'au 31 mars 1916.

à remplir et l'envoyer avant cette date à la librairie PAYOT & Cie, Lausanne.

Veillez m'inscrire pour un exemplaire de **La France héroïque et ses Alliés**, au prix de faveur de 44 francs — 56 francs, que je payerai par remboursement postal de 5 francs tous les deux mois (Le premier paiement en souscrivant).  
(Biffer le prix dont il ne doit pas être tenu compte).

L'ouvrage devra me parvenir : en fascicules, au fur et à mesure de l'apparition (voir ci-dessus) — en deux volumes brochés, à l'achèvement de chacun d'eux — en deux volumes reliés demi-chagrin, à l'achèvement de chacun d'eux.  
(Biffer les modes non choisis).

Nom et qualité .....

Adresse .....

Le ..... 1916.

SIGNATURE :

Livraison 1 à l'examen franco sur demande.